

Comité Syndical du 18 juin 2019

Délibération n°30/2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le dix-huit juin à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 4 juin 2019.

Membres présents : Messieurs François Bonneau, Didier Villat, Philippe Bouty, Xavier Bonnefont, Jean-François Dauré et William Jacquillard.

Mesdames Stéphanie Garcia, Jeanne Filloux, Annette Feuillade, Catherine Parent et Florence Pechevis.

Membres absents ou excusés : Messieurs François Nebout, Samuel Cazenave, Jacques Chabot, Jean-Hubert Lelièvre, Mathieu Hazouard et Daniel Sauvaitre.

Mesdames Martine Pinville, Elisabeth Lasbugues et Fabienne Godichaud.

Membre consultatif présent : Madame Anne Frangeul.

Membres consultatifs absents excusés : Messieurs Daniel Braud et Andreas Koch. Madame Cécile François.

Objet : Subventions aux associations

Lors du vote du budget primitif 2019, le comité syndical a décidé de renouveler une ligne de crédits relative aux subventions aux associations et a décidé de ne pas individualiser ces crédits. Ainsi des délibérations spécifiques doivent intervenir pour chaque financement accordé supérieur à 5.000 €.

Le soutien aux associations reste indispensable pour permettre d'accompagner des auteurs et d'éditer de jeunes talents souvent issus des Ecoles du Pôle Image. Le volet édition, chaînon manquant pendant des années à Magelis, est présent au travers des associations demandeuses. Cette année, dix-sept associations de l'image nous ont sollicités pour un accompagnement dans leurs projets et investissements.

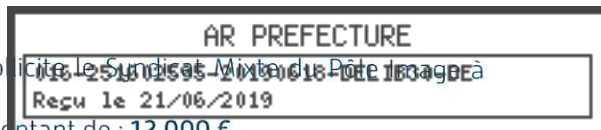
Le bureau s'est réuni le 16 avril en présence de mesdames Pili Muñoz et Emmanuelle Lavoix qui ont exposé leur analyse de chaque dossier. Je vous propose d'examiner les conclusions du Bureau.

Trafic Image : l'association Trafic Image, créée en 1995 mène un projet de préservation et de valorisation du patrimoine cinématographique en région Poitou-Charentes. Plusieurs projets ont été présentés pour l'année 2019. Deux ciné-concert sont prévus en janvier et septembre. L'association a participé cette année au festival du film court en avril.

Lors du circuit des remparts 2019, un partenariat avec les archives municipales sera établi afin de réaliser une exposition et une projection sur le thème. Trafic continue ses activités récurrentes comme ses interventions au lycée Marguerite de Valois, l'inventaire et l'indexation de la collection de film déposés, ainsi que des sessions « archives » à l'EESI d'Angoulême.

Le budget prévisionnel 2019 est de 48.548 €. L'association sollicite le Syndicat Mixte du Pôle Image à hauteur de 15.000 € pour ses projets.

La commission, après examen, propose une subvention d'un montant de : **12.000 €**



Association ION : cette association, créée en avril 2010, a pour objet de favoriser, développer et promouvoir l'édition, la création et la diffusion de bandes dessinées, livres illustrés et autres ouvrages à caractère culturel ou graphique. Trois projets sont présentés :

« A TERRE » autrice Marie Mirgaine, elle travaille essentiellement à partir de gouaches peintes et découpées, brochure monographique, distribuée par Makassar en France et pays francophones (Suisse, Belgique, Canada) parution prévue en mai 2019. [Subvention demandée 2.500 € ; recettes de vente 3.115€].

« LE MANUEL DES CANICHES » autrice Domizia Tosatto, formée à l'EESI et co-fondatrice du collectif Eina. Ce sera un livre-objet et son premier ouvrage personnel avec la technique monotype. Elle montrait par le dessin la façon absurde qu'ont les humains de façonner les chiens en les rasant ou les manucurant; distribué par Makassar en France et pays francophones (Suisse, Belgique, Canada) parution prévue en octobre 2019 prix modéré. [Subvention demandée 2.000 € ; recettes de vente 2.315 €].

« MESSAGES DE SERVICE » auteur Gilles Rochier (Bastion), il traitera de la thématique des graffiti, messages qui hantent nos rues principalement dans les quartiers populaires, brochure monographique, distribuée par Makassar en France et pays francophones (Suisse, Belgique, Canada) parution prévue en décembre 2019. [Subvention demandée 1.500 €, recettes de vente 2.230 €].

L'association fournit un travail sérieux et de qualité, elle demeure aussi très impliquée dans la vie culturelle et événementielle du Syndicat.

Le budget prévisionnel 2019 présenté s'élève à 21.330 € et comporte essentiellement des frais d'impression. L'association sollicite le Syndicat Mixte du Pôle Image à hauteur de 6.000 € pour ses projets et 1.000 € pour son fonctionnement.

La commission après examen, propose une subvention d'un montant de : **7.000 €**.

Les Mains Sales : cette structure unique en Charente créée en 2007, réunit une maison d'édition, un atelier d'impression d'art et un lieu d'exposition et de ventes mettant en avant les auteurs de BD locaux. Ses animations culturelles rayonnent sur l'ensemble du département de la Charente voire au-delà. 2018 fut une année difficile financièrement qui a conduit l'association à prendre des décisions radicales comme la fermeture de leur boutique au mois d'avril. Malgré cette déconvenue, l'association a décidé de continuer son activité et a présenté des projets à Magelis qui ont retenu toute notre attention. Il en ressort un recentrage sur son activité principale la création originale d'estampes. Trois grandes séries vont être initiées :

« **la fabrique du passé : d'ici 100 ans le sable des plages aura disparu** » un très gros travail de recherche sera nécessaire pour réunir la documentation autour de ce thème. Coût estimé 12.500 €.

« **Typographie et message** » série d'estampes reprenant des phrases extraites d'œuvres signées Pablo Servigne, Raphaël Stevens et Vincent Mignerot. Coût estimé 12.500 €

« **Plans Low-Tech** » série représentant des plans de construction, des schémas d'assemblage, autour d'alternatives, d'outils, d'installations, pour une transition énergétique des particuliers. Coût estimé 20.000 €

Le budget prévisionnel 2019 présenté par l'association s'élève à 342.999 €. L'association sollicite le Syndicat Mixte du Pôle Image à hauteur de 30.000 € pour la totalité de ses projets.

La commission après examen, propose une subvention d'un montant de : **30.000 € assorti d'un versement en deux temps : 20.000 € à la signature de la convention et 10.000 € après la présentation par l'association de ses projets pour le second semestre 2019.**

Eidola éditions : association créée en 2011, ses activités principales sont l'édition de livres et de cartes postales. Son programme éditorial est pertinent en direction des enfants.

Trois projets ont été présentés lors de la demande de subvention 2019.

"LE SIGNE DE PAO" BD sur la préhistoire, Auteurs Juliette Vaast et Jean-François Chanson [16]. Livre de 64 pages en couleur format 20x28, 5cm, tirage 2000 exemplaires, prix de vente 15€. Sortie 2020 Diffusion France Belgique et Suisse [subvention demandée 2500€]. Recettes attendues 9.170 € vente.

"LA GUILLLOTINE" BD documentaire sur la guillotine. Auteurs Rica [33] et Marie Gloris Bardiaux-Vaïente [47], Livre cartonné 48 pages format 19,5x27 cm, 1700 exemplaires, prix de vente 15 € sortie février 2019 Diffusion France et Suisse [subvention demandée 1300€]. Recettes attendues 5.000 € vente.

"COSMOBACCHUS T3" Publication d'une bande dessinée documentaire d'histoire viticole, Sorat, auteur Jean-Benoît Meybeck, édition en 3 tomes documentaire graphique, sortie janvier 2020, album de 88 pages bichromie 19,6x28cm, papier offset 120gr, prix de vente 15 € l'unité. Diffusion France et Suisse (subvention demandée 3.000 €). Recettes attendues. 3.570 € vente.

Ces trois ouvrages seront diffusés via le site marchand Eidola.fr et les salons BD.

Le budget prévisionnel 2019 présenté par l'association s'élève à 57.380 €. L'association sollicite le Syndicat Mixte du Pôle Image à hauteur de 9.800 €, pour son fonctionnement (3.000 €) et (6.800 €) ses projets. Le reste du financement sera assuré par les ventes.

La commission après examen propose d'accorder une subvention d'un montant de **6.800 €**, pour ses projets.

Association Biscoto : association créée en 2013 dans l'est de la France. Cette maison d'édition a décidé de venir d'installer à Angoulême fin 2015. Sa vocation est de sensibiliser l'enfant à la lecture, à l'histoire de l'art et à l'image. Pour cela, elle publie un journal mensuel ainsi que des livres jeunesse. La subvention demandée permettra de soutenir six projets d'édition et le mensuel tiré à 1200 exemplaires. L'association maîtrise ses coûts de gestion et prévoit une progression des ventes.

Les huit projets d'édition présentés sont les suivants :

"BISCOTO LE JOURNAL" publié depuis 2013 s'adresse aux jeunes lecteurs de 7/13 ans, 11 numéros par an, tirage 1200 exemplaires, 20 pages couleur 27x35 prix de vente 4 € diffusion France, Suisse, Belgique, Canada et via le site Internet comme tous les ouvrages édités par la maison d'édition. Dépenses prévues 34.978 €

"PIPISTRELLI" autrice Charlotte Pollet, premier livre mêlant humour et fantaisie, tirage 1800 ex, 60 pages couleur format 20x28 prix 14 € diffusion France, Suisse, Belgique, Canada parution prévue en janvier 2019. Dépenses prévues 5.614€

"PANGU" autrice Amélie Carpentier, la naissance du monde, tirage 1300 ex, 60 pages couleur format 20x28 prix 16 € diffusion France, Suisse, Belgique, Canada, parution prévue en mars 2019. Dépenses prévues 5.448€

"STRIP OU DOUBLE" auteurs Cléry Dubourg et Léo Louis-Honoré, jeu de ping-pong dessiné, tirage 1000 ex, 40 pages couleur format 14x9,5 +1CD prix 6 € diffusion France, Suisse, Belgique, Canada parution prévue en avril 2019. Dépenses prévues 2.056 €

"WILLIAM, LA LONGUE-VUE ET LE TIGRE" autrice Charlotte Lemaire, premier album aux couleurs profondes et aux décors foisonnants, tirage 2000 ex, 32 pages couleur format 22x29 prix 14 € diffusion France, Suisse, Belgique, Canada parution prévue en mai 2019. Dépenses prévues 6.496 €

"LA COMETE" auteurs Paul D'Orlando et Guillaume Dégé, un livre tout-carton décalé et délirant, tirage 1100 ex, 24 pages couleur format 14x20 prix 14 € diffusion France, Suisse, Belgique, Canada parution prévue en mai 2019. Dépenses prévues 5.039 €

"CECIL ET LES OBJETS CASSES" autrice Elodie Shanta, elle publie dans le journal Biscoto depuis 5 ans, tirage 1500 ex, 60 pages couleur format 20x28 prix 14 € diffusion France, Suisse, Belgique, Canada parution prévue en octobre 2019. Dépenses prévues 3.637 €

"BOIN-BOIN ET GRABUGE" auteur Alexandre Géraudie, a déjà publié des ouvrages chez Flblb et on le retrouve tous les mois dans le journal, tirage 1300 ex, 56 pages couleur format 14,5x9 prix 12 € diffusion France, Suisse, Belgique, Canada parution prévue en septembre 2019. Dépenses prévues 3.637 €

Le budget prévisionnel 2019 présenté par l'association s'élève à 123.200 €. L'association sollicite le Syndicat Mixte du Pôle Image à hauteur de 18.000 €, pour l'ensemble de ses projets. Le reste du financement sera assuré par les ventes.

La commission après examen propose une subvention d'un montant de **15.000€** pour ses projets.

Association Comme une orange : Editeur associatif, cette maison d'édition reste une valeur sûre du secteur, elle s'associe volontiers aux événements initiés par Magelis. Il est à noter que le projet Laboréal fut un échec et que l'association a choisi de scinder les deux activités. En 2019, elle projette une nouvelle édition subventionnée :

Edition d'un livre "l'enfant bleue" et deux retirages "Galet" et "Conte de la nuit noire" 1500 exemplaires en septembre 2019.

L'enfant bleue s'adressera aux enfants à partir de 8ans et s'intégrera dans la collection « Droits de l'enfant", il traitera de la problématique des enfants migrants et réfugiés.

En marge, l'association va éditer deux autres livres "Petite poussière et un format graphique de Mathieu Siam. Elle envisage aussi le tirage deux autres livres "Pierre et Lou" et "un secret" si les comptes le permettent.

[Recettes attendues 30.500 € : Subvention demandée 6.000 € recettes de vente 20.500 €].

Le budget prévisionnel 2019 présenté par l'association s'élève à 39.240 €. L'association sollicite le Syndicat Mixte du Pôle Image à hauteur de 6.000€, pour l'ensemble de ses projets. Le reste du financement sera assuré par les ventes.

La commission après examen propose une subvention d'un montant de **6.000€** pour ses projets.

Saxifraga : cette jeune association créée en 2017 a pour objectif la création d'espaces facilitant les échanges et la mise en place d'ateliers d'arts tout en concevant un lieu convivial où les professionnels et le public pourront se retrouver. Le lieu a été trouvé, il sera situé rue Leclerc Chauvin à proximité de l'Alpha. Un des premiers enjeux est de rendre cette opération autonome financièrement très vite grâce à la location des matériels, des espaces, des ventes au bar et aussi un pourcentage sur les activités des ateliers. De plus, Saxifraga souhaite demandé une reconnaissance d'intérêt général afin de permettre aux donateurs la déduction fiscale en vigueur. Le budget prévisionnel du projet fait apparaître un total 99.250 € dont 27.600 € d'investissement en matériel.

Le budget prévisionnel 2019 présenté par l'association s'élève à 122.100 €. L'association sollicite le Syndicat Mixte du Pôle Image à hauteur de 12.000€, pour l'ensemble de son projet. La commission après examen propose une subvention d'un montant de **6.000€** en investissement pour participer à l'acquisition de matériel technique Bêta nécessaire au fonctionnement des trois studios audiovisuels.

Il est à noter que deux dossiers de demande ont été ajournés par le bureau. En effet, les demandes présentées n'étaient pas assez précises et complètes pour aider à la décision. Les associations seront sollicitées afin qu'elles fournissent les documents et précisions attendues.

Récapitulatif :

NOM DES ASSOCIATIONS	MONTANT DEMANDE 2019	DONT			PROPOSITION de la commission
		INVESTISSEMENT	PROJET	FONCTIONNEMENT	
TRAFIC IMAGE	15 000 €		15 000 €		12 000 €
ASSOCIATION ION	7 000 €		6 000 €	1 000 €	7 000 €
LES MAINS SALES	30 000 €		30 000 €		30 000 €
EIDOLA EDITIONS	9 800 €		6 800 €	3 000 €	6 800 €
COMME UNE ORANGE	6 000 €		6 000 €		6 000 €
BISCOTO	18 000 €		18 000 €		15 000 €
SAXIFRAGA	12 000 €	6 000 €	6 000 €		6 000 €
TOTAL	97 800 €	6 000 €	87 800 €	4 000 €	82 800 €

La commission a par ailleurs examiné les demandes de six autres associations et proposé d'attribuer : à l'Atelier du Marquis 5.000 €, Papitou 2.000 €, Le Bouc 5.000 €, le collectif des Hiboux 3.000 €, Passerelle Image 2.000 € et Art, Culture et Equité 1.000 €. Pour ces associations, les subventions proposées étant inférieures ou égales à 5 000 €, leur attribution a fait l'objet d'une décision du Président dans le cadre de la délégation d'attribution décidée par le comité syndical.

Le montant global des subventions proposées par la commission réunie le 16 avril s'élève donc à **100.800€ répartis comme suit 91.800 € en fonctionnement et 9.000 € en investissement.**

Il convient de préciser que chaque subvention attribuée, quel qu'en soit le montant, fera l'objet d'une convention passée avec l'association concernée. Par ailleurs, a été intégré dans chaque projet de convention, l'engagement pour l'association de participer à la demande de Magelis, à différentes manifestations.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité (11 présents – 11 votants – 11 voix « pour ») :

- acceptent le principe et le versement des soutiens financiers proposés au titre de l'année 2019, aux associations suivantes :
 - o Trafic Image : 12 000 € (pour le financement de projets) ;
 - o Association ION : 7 000 € (soit 1 000 € pour son fonctionnement et 6 000 € pour le financement de projets) ;
 - o Les Mains Sales : 30 000 € (pour le financement des projets) ;
 - o Eidola éditons : 6 800 € (pour le financement de ses projets) ;
 - o Biscoto : 15 000 € (pour le financement de projets) ;
 - o Comme une Orange : 6 000 € (pour le financement de projets) ;
 - o Saxifraga : 6 000 € (investissement en matériels) ;
- approuvent les termes des conventions définissant le soutien financier apporté par le Syndicat Mixte du Pôle Image – Magelis à ces associations pour l'année 2019 ;
- autorisent Monsieur le Président à les signer, ainsi que tous les documents afférents à ces dossiers.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 21 juin 2019
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 21 juin 2019
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 21 juin 2019

Signé: Le Président

François BONNEAU
Président du Pôle Image Magelis